



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



L
Y
C
É
e
JULES FIL
Carcassonne

LYCEE POLYVALENT JULES FIL
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

réuni le 17 avril 2023

heure de début de séance : 18h05

heure de fin de séance : 19h30

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Jean-Louis BECKER	PROVISEUR
Secrétaire de séance	David DENJEAN	ENSEIGNANT

Nombre de membres présents : 17

Quorum : 16

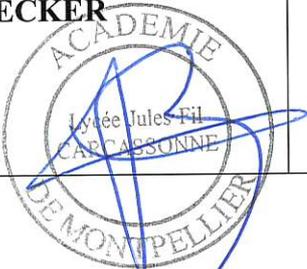
Le procès-verbal de la séance du précédent C.A. réuni le 09/02/2023

est *approuvé* [x]

est *refusé* []

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	AFFAIRES FINANCIERES	11	
II			
III			
IV			
V	CONVENTIONS	4	
VI	STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES	1	
VII			
VIII			
IX			
X			
XI	QUESTIONS DIVERSES	3	
	TOTAL	19	

le 21 AVRIL 2023

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
<p>Jean-Louis BECKER</p> 	<p>David DENJEAN</p> 



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 17 avril 2023

sous la présidence de : Monsieur Jean-Louis BECKER

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : M. BECKER Jean-Louis		X		
- Adjoint : Mme BONAFOS-DENUX Céline				X
- Gestionnaire : M. ARNAL Joël		X		
- Conseiller Principal d'Education : Mme PASCAL Françoise				X
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. :				
- D.D.F.P.T. : M. MARESCAL Laurent		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : M. ANDRIEU Philippe M. COSTE Alain		X		
- de la commune siège et éventuellement groupe de communes	1 – Mme BARDOU Magali	X		
	2 – Mme RIVEL Tamara		X	
- qualifiées	M. TIBERTI Christian		X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Mme VIALANEIX Myriam		X		
2 – Mme FAUSSIE Nouria		X		
3 – M. SOULIE Michel		X		
4 – M. GHAOUTI Anthony		X		
5 – Mme ROY Claudine		X		
6 – M. DENJEAN David		X		
7 – Mme BEZIAT Cécile, suppléante		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – M. BATIGNE Frédéric		X		
2 – M. BRIARD Jean-Marie		X		
3 – M. SQUILBIN Luc				X
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Mme ROLLAND Sandrine	X		
	2 – Mme POCHODAJ Valérie	X		
	3 – Mme PEYRAUD Sabrina	X		
	4 – Mme CANAL Isabelle		X	
	5 – Mme MARTINEZ Véronique		X	
- élèves	1 – Mme HUET Rose-Gabrielle		X	
	2 – Mme LAHMER Khadija		X	
	3 – Mme VILLE-HERICHER Marylou		X	
	4 – Mme ALAUX Camille		X	
	5 – M. MARTINEZ Xavier		X	
Invité(e)	Mme NIEHAUS Viviane			



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 17/04/2023

- N° de séance : 6

Chapitre : I Nature : AFFAIRES FINANCIERES

Monsieur le Proviseur présente sa collègue proviseure dans un établissement de Rome, actuellement en job shadowing pour la semaine au lycée Jules Fil.

ANNEXE I – RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE SUR LE COMPTE FINANCIER 2022
ANNEXE II – COMPTE FINANCIER 2022 – ELEMENTS D'ANALYSE FINANCIERE
ANNEXE III – EXECUTION BUDGETAIRE DU LYCEE DU 01/01 AU 31/12/2022
ANNEXE IV – COMPTE RENDU DE GESTION – COFI 2022

Le compte rendu de gestion est présenté par M.Arnal, adjoint gestionnaire.

Travaux :

Présentation des travaux réalisés et à faire (bâtiment internat non fini cet été), les toilettes du bâtiment externat seront terminées cet été. Création d'une voie pompiers pour faciliter l'accès des camions pompier.

Exécution budgétaire : c'est une autorisation à dépenser mais l'établissement n'est pas obligé de tout dépenser.

M. Arnal, adjoint gestionnaire, présente ensuite les dépenses. Voir les annexes..

Il signale la fin de l'enseignement hybride et souligne que le budget Activité Pédagogique n'a pas tout été utilisé en raison de la dotation Erasmus. Il note aussi qu'aucun voyage scolaire classique n'a été réalisé.

Crédit globalisé :

Il note une légère diminution FRAR

Il met en avant l'énorme évolution des dépenses énergie notamment du gaz même si l'établissement a un tarif intéressant ainsi que le coût des denrées alimentaire en augmentation (+6,75%) mais il précise qu'il a été décidé d'assurer le même niveau de qualité.

Il note une baisse de l'effectif de l'établissement : -115 élèves, ce qui occasionne moins de repas à la cantine.

Le budget a augmenté de 30 000€ sur le SRH vu que le fonctionnement du lycée est revenu à la normale par rapport à la période COVID.

Il est à signaler une légère baisse du taux de boursiers par rapport à l'année précédente.

Recettes :

La taxe d'apprentissage est en augmentation par rapport à l'année précédente où elle avait diminué de manière très significative. On ne retrouvera pas le niveau atteint quelques années auparavant.

Evolution :

Le budget est en augmentation notamment sur le pôle pédagogique.

Il note aussi que moins de réparations ont été faites sur le SRH partie logistique.

Résultats :

Le bilan est positif grâce à la dotation complémentaire de la région.

Intervention de M.Soulié, représentant des enseignants : il fait la remarquer qu'Erasmus utilise beaucoup de fonds.

L'équipe de direction explique que c'est normal et dû au fait que pendant deux ans rien n'a pu être fait donc que les fonds alloués par l'Europe sont encore disponibles.

Mme Roy, représentante des enseignants, explique que des projets se font via le Pass Culture et que cela n'est pas pris sur les fonds du lycée.

Comptabilité :

Excédent sur le service général du CAF

Le fonds de roulement permet de financer des dépenses exceptionnelles. Actuellement, 274 791,73€ sont disponibles et permettraient à l'établissement de fonctionner durant 49 jours sans aucune rentrée d'argent.

Un enseignant demande pourquoi les subventions apparaissent dans les soldes des restes à payer.

M. Arnal, adjoint gestionnaire, explique que soit l'argent est utilisé, soit s'il ne l'est pas, il faut alors le rendre.

Mme Ruffié, proviseure adjointe, précise qu'elle ne prendra pas part aux votes car elle n'est pas élue au CA.

M.Arnal, adjoint gestionnaire, signale que le taux de recouvrement a été diminué par 2.

Cette dernière intervention signe la fin du rapport de gestion.

Le budget est ensuite soumis au vote :

Rapport comptable : Le compte financier est adopté à l'unanimité.

Le résultat de l'exercice 2022 est adopté à l'unanimité.

Vote : Le Conseil adopte, sans réserve, le compte financier de l'exercice 2022.

Votants	17	Pour	17	Contre		Abstention	
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	--	-------------------	--

Vote : Le Conseil affecte le résultat de l'exercice 2022 (+ 4 326,57 €) comme suit :

- 10681 (service général) : + 16 432,78 €
- 10687 (service restauration et hébergement) : - 12 106,21 €

Votants	17	Pour	17	Contre		Abstention	
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	--	-------------------	--

Lycée polyvalent Jules Fil

CARCASSONNE

Rapport de l'agent comptable sur le compte financier 2022

Exécution du budget

Code du service	Intitulé du service	2021		2022	
		Montant net des dépenses	Montant net des recettes	Montant net des dépenses	Montant net des recettes
Première section : fonctionnement					
AP	Activité pédagogique	175 007,93	149 243,10	230 680,62	215 432,06
VE	Vie de l'élève	12 747,46	12 747,46	12 814,03	12 814,03
ALO	Administration et logistique	533 539,98	549 197,23	583 149,84	614 831,18
	Total services généraux	721 295,37	711 187,79	826 644,49	843 077,27
SRH	Restauration et hébergement	562 119,18	566 368,22	623 891,47	611 785,26
SBN	Bourses nationales	611 687,76	611 687,76	593 243,17	593 243,17
	Total services spéciaux	1 173 806,94	1 178 055,98	1 217 134,64	1 205 028,43
	Total de la première section	1 895 102,31	1 889 243,77	2 043 779,13	2 048 105,70
	Résultat		-5 858,54		4 326,57
	CAF / IAF		-2 143,91		8 442,87
Deuxième section : opérations en capital					
OPC	Opérations en capital	32 040,37	27 005,57	13 495,74	9 127,56
	Total exécution budgétaire	1 927 142,68	1 916 249,34	2 057 274,87	2 057 233,26

Le **résultat** de l'exercice constitue la différence entre les produits et les charges liés aux opérations courantes de l'établissement.

Le résultat global 2022 est un excédent de 4 326,57 €.

Il est proposé de l'affecter aux comptes de réserves de la manière suivante :

	31/12/2021	résultat 2022	31/12/2022
10681 réserves service général	172 995,55	16 432,78	189 428,33
10687 réserves restauration/héberg.	109 177,78	-12 106,21	97 071,57
TOTAL	282 173,33	4 326,57	286 499,90

La notion de **CAF (capacité d'autofinancement)** correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations effectuées en section de fonctionnement.

Résultat 2022 :	4 326,57
+ dotation aux amortissements	19 053,33
- neutralisation de l'amortissement	-14 937,03
= CAF	8 442,87

Evolution résultat et CAF :

	2019	2020	2021	2022
résultat service général	8 534,30	17 169,93	-10 107,58	16 432,78
résultat service restauration	-16 314,99	560,71	4 249,04	-12 106,21
TOTAL résultat	-7 780,69	17 730,64	-5 858,54	4 326,57
CAF	42 348,02	4 781,46	-2 143,91	4 326,57

Le résultat du service général redevient excédentaire de plus de 16 400 €. La dotation complémentaire de fonctionnement de la Région à hauteur de 75 894 € a permis de contabalancer le prélèvement sur FdR réalisé de 56 900 €. Celui du SRH est de nouveau négatif. Cette année le lycée présente une CAF de 4 326,57 €.

Le FdR varie par la CAF et le résultat des opérations d'investissement :

FdR 2021	270 717,04
+ CAF 2022	8 442,87
+ produits d'investissement réels	9 127,56
- dépenses d'investissement réelles	-13 495,74
= FdR 2022	274 791,73

soit une variation du FdR de : 4 074,69

Le niveau du FdR se situe à un bon niveau avec un ratio de fonctionnement sur FdR s'élevant à 49 jours. Il permet d'envisager de nouveaux prélèvements sur 2023 afin de financer des actions spécifiques ou la hausse du coût des énergies si celle-ci n'est pas compensée intégralement par la Région.

Le besoin en fonds de roulement (BFdR) exprime la différence entre l'actif circulant (stocks, créances que l'établissement détient sur les tiers) et les dettes (principalement avances et reliquats de subventions).

Comme souvent en EPLE, le BFdR du lycée est négatif car les reliquats de subventions sont supérieurs aux stocks et créances en attente de paiement. Il s'agit donc d'un dégageant de FdR.

Le BFdR reste négatif à -108 743,56 € contre -101 424,55 € un an plus tôt. La hausse du dégageant de FdR s'explique notamment par la baisse du mandat d'extourne (prévisionnel car la facture n'est pas arrivée) de près de 21 300 €, la hausse des factures prélevées en N+1 (27 000 €) et la diminution du solde ERASMUS+ (14 000 €). Le taux de non-recouvrement global descend à 8,13 % (10,55 % un an avant) mais en sortant la facture d'hébergement de Jules Verne du 1er trimestre 22-23, il reste limité à 0,90 % (1,72 % un an avant).

Soldes au 31 décembre 2022 :

Restes à recouvrer (RAR) :

- acomptes et forfaits versés ERASMUS+ : 4 376 €
- créances SRH : 3 347,96 € (7 301,79 € un an avant)
- hébergement Jules Verne T1 2022-2023 : 43 897 €
- factures en attente de règlement (GRETA, locations, dégradations) : 1 592,97 €
- créances contentieuses : 512,03 € (1 468,38 € un an plus tôt)
- sub Région : FRAR (3 084,25 €), projet EDD (3 053,78 €), travaux de petite maintenance (31 147 €), travaux local GRDF (6 000 €)
- ordres de recettes à recouvrer (Quatra, télépaiements,...) : 927,64 €

Restes à payer (RAP) :

- factures prélevées en 2023 (énergies + téléphonie) : 49 148,15 €
- factures non parvenues, électricité 12/2022 (TotalEnergies) : 16 000 € (montant estimatif)
- avances familles internat : 1 832,81 €
- vente ferraille BP MSPC - M. LOUBES : 4 156,55 €
- soldes voyages : Chine 1 227,44 €, Pays-Bas 156,20 €
- DSDEN 30, bourses nationales : 11 159,64 €
- sub Rectorat : crédits globalisés (306,86 €), décrochage scolaire (2 273 €), cordées de la réussite (1 000 €)
- sub Rectorat : fonds social (20 243,56 €), crédits éducatifs (2 500 €) et vie lycéenne (1 060,44 €)
- sub Canopé, défi Babelio : 22,95 €
- sub ERASMUS + (5 projets) : 109 159,74 € (123 228,64 € un an avant)
- sub Fondation de France, projet santé : 1 877,14 €
- reliquat Caisse de solidarité : 69,50 €

Le stock alimentaire s'élève à 17 941,79 € contre 14 524,18 € un an plus tôt soit une hausse de 3 417,61 €.

La **trésorerie** représente la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Comme le BFdR est négatif, elle se situe à un niveau supérieur au FdR : 383 535,29 € soit 68 jours de fonctionnement qui est un bon ratio pour un EPLE.

Le montant le plus bas du solde du compte bancaire a été atteint fin janvier avec 448 005,82 €.

PATRIMOINE :

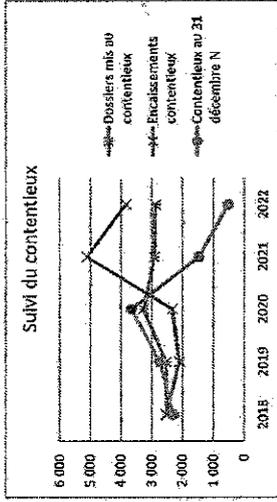
	valeur brute (prix d'achat)	amortissement	valeur nette comptable	taux de vétusté
- constructions sur sol d'autrui	33 465,95	33 465,95	0,00	
- install. techn., matériels, outillages	1 506 575,63	1 469 437,40	37 138,23	
- matériel de transport	52 344,46	46 335,27	6 009,19	
- matériel de bureau et informatique	45 081,04	40 786,97	4 294,07	
- mobilier	4 030,03	4 030,03	0,00	
TOTAL	1 641 497,11	1 594 055,62	47 441,49	97,11%

Tableau des immobilisations 2022 :

compte	libellé	objet	montant	financement	affectation
215	install. techn., matériels, outillages	débroussaillieuse	1 749,00 €	fonds propres	atelier agents
215	install. techn., matériels, outillages	débrillateur	1 258,80 €	fonds propres	hall Externat
215	install. techn., matériels, outillages	maquettes LED	9 127,56 €	sub CFA 11 → TA	BTS ELEC
215	install. techn., matériels, outillages	appareil muscu.	1 360,38 €	fonds propres	salle de muscu.
TOTAL			13 495,74 €		

Lycée polyvalent Jules Fil - Carcassonne
Compte financier 2022 - Eléments d'analyse financière

	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de non recouvrement	1,51%	1,54%	3,63%	10,55%	8,13%
Taux de recouvrement	98,49%	98,46%	96,39%	89,45%	91,87%
Encasements contentieux	2 529,57 €	2 100,28 €	2 327,47 €	5 104,77 €	3 936,39 €
Dossiers mis au contentieux	2 506,68 €	2 531,10 €	3 238,74 €	2 917,24 €	7 880,04 €
Contentieux au 31 décembre N	2 293,82 €	2 724,54 €	3 655,91 €	1 468,38 €	512,03 €



Définitions :

Fonds de roulement (FDR) :

Il représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables et traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement.

Besoin en fonds de roulement (BFDR) :

Il exprime la différence entre l'actif circulant (stocks, créances que l'établissement détient sur les tiers) et les dettes (principalement avances et reliquats de subventions).

Trésorerie :

Il s'agit de la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Ratio des jours de fonds de roulement :

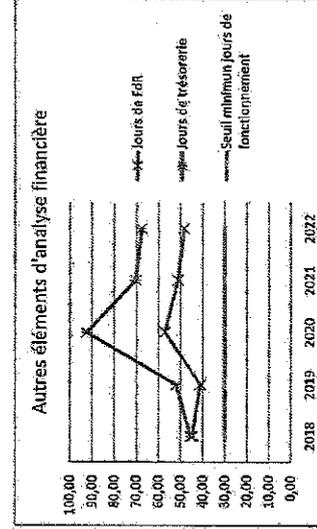
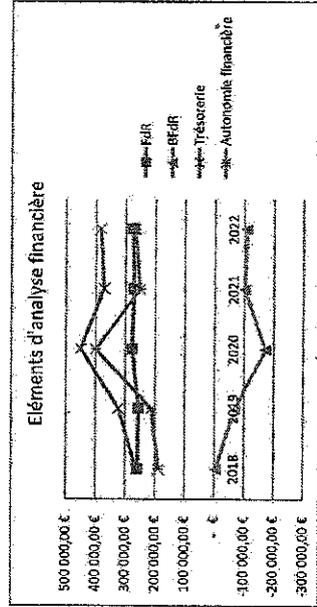
Il indique le nombre de jours durant lesquels l'établissement peut financer sur ses fonds propres (sans apport de trésorerie) le fonctionnement courant de son activité.

Ratio des jours de trésorerie :

Il renseigne sur le nombre de jours dont dispose l'établissement pour fonctionner sur la trésorerie.

	2018	2019	2020	2021	2022
FDR	259 336,97 €	255 741,01 €	277 895,75 €	270 717,04 €	274 791,73 €
Variation FDR	-	3 595,96 €	22 154,74 €	- 7 178,71 €	4 074,69 €
BFDR	4 009,38 €	68 106,23 €	172 566,78 €	101 424,55 €	106 743,58 €
Trésorerie	263 346,35 €	323 847,24 €	450 462,53 €	372 141,59 €	383 535,29 €
Autonomie financière	189 193,72 €	212 014,27 €	400 302,46 €	250 471,10 €	267 654,87 €
Jours de FDR	44,80	41,09	57,09	51,13	48,50
Jours de Trésorerie	45,49	52,03	92,54	70,29	67,69
Seuil minimum jours de fonctionnement	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00

= trésorerie - créances - stocks



Lycée polyvalent Jules FILL - CARCASSONNE.
CA du 17/04/2023

Exécution budgétaire du lycée du 01/01 au 31/12/2022

REVENUS												
1ère section : dépenses de fonctionnement					2ème section : recettes de fonctionnement							
service	intitulé	budget	modif.	crédits ouverts	dépenses nettes	service	intitulé	budget	modif.	prévision crédits	recettes nettes	résultat
AP	Activité pédagogique	154 169,00	242 108,61	386 277,61	230 680,62	AP	Activité pédagogique	154 169,00	227 208,61	383 377,61	215 432,06	
VE	Vie de l'élève	22 500,00	28 240,10	50 740,10	12 814,03	VE	Vie de l'élève	22 500,00	28 240,10	50 740,10	12 814,03	
ALO	Administration et logistique	479 131,92	176 041,00	655 172,92	583 149,84	ALO	Administration et logistique	479 151,55	134 041,00	610 192,55	614 831,18	
TOTAL service général		655 800,92	446 389,71	1 102 190,63	826 644,49	TOTAL service général		652 820,55	389 489,71	1 042 310,26	943 077,27	16 432,78
SRH	Restauration hébergement	601 976,00	23 131,59	625 107,59	623 891,47	SRH	Restauration hébergement	601 976,00	23 131,59	625 107,59	611 785,26	-12 106,21
SBN	Boursés nationales	620 000,00	0,00	620 000,00	593 243,17	SBN	Boursés nationales	620 000,00	0,00	620 000,00	593 243,17	
Total service spécial		1 221 976,00	23 131,59	1 245 107,59	1 217 134,64	Total service spécial		1 221 976,00	23 131,59	1 245 107,59	1 205 028,43	-12 106,21
TOTAL 1ère section		1 877 776,92	469 521,30	2 347 298,22	2 043 779,13	TOTAL 1ère section		1 874 796,55	417 631,30	2 287 417,85	2 048 105,70	4 326,57
DEPENSES												
1ère section : dépenses de fonctionnement					2ème section : dépenses en capital							
OPC	opérations en capital	5 000,00	9 127,56	14 127,56	13 495,74	OPC	opérations en capital	0,00	9 127,56	9 127,56	9 127,56	
TOTAL 2ème section		5 000,00	9 127,56	14 127,56	13 495,74	TOTAL 2ème section		0,00	9 127,56	9 127,56	9 127,56	-4 358,18
TOTAL GENERAL DEPENSES		1 882 776,92	478 648,86	2 361 425,78	2 057 274,87	TOTAL GENERAL DEPENSES		1 874 796,55	421 748,86	2 296 545,41	2 057 233,26	-41,61

Taux de réalisation des opérations budgétaires (en %)

DEPENSES :		
AP	Activité pédagogique	58,21
VE	Vie de l'élève	25,25
ALO	Administration et logistique	89,01
TOTAL service général		75,00
SRH	Restauration hébergement	99,81
SBN	Boursés nationales	95,68
Total service spécial		97,75
OPC	opérations en capital	95,53
TOTAL GENERAL DEPENSES		87,12

RECETTES :

AP	Activité pédagogique	56,49
VE	Vie de l'élève	25,25
ALO	Administration et logistique	100,76
TOTAL service général		80,89
SRH	Restauration hébergement	97,87
SBN	Boursés nationales	95,68
Total service spécial		96,78
OPC	opérations en capital	100,00
TOTAL GENERAL RECETTES		89,58



CA du 17/04/2023

Compte-rendu de gestion – COFI 2022

1) Travaux

Travaux de la Région Occitanie :

- Accessibilité : cheminements extérieurs (sud Internat, rampe sur le talus entre l'Externat et les Ateliers, sud Externat, Ateliers), éclairage extérieur, portes Externat et Ateliers
- Ateliers, BTS CRSA : création d'un pôle bureautique (faux-plafond, peinture murs, électricité, réseau)
- Plateau EPS : remplacement des 8 panneaux de basket et des 4 cages de handball
- Local GRDF : rehausse de la clôture
- Loge : sécurisation avec l'installation de protections métalliques sur les vitres et porte
- Externat, E 416 : pose de faux-plafond par l'ERM (Equipe Régionale de Maintenance)
- Toitures : étanchéité du hall de l'Externat et des Ateliers
- Travaux électriques : levées de réserves par l'ERM, armoire Restauration, remplacement de BAES (bloc autonome d'éclairage de sécurité) adressables
- Plomberie, chauffage : réparation de tuyaux d'eau potable à l'Externat, remplacement vanne d'eau principale de l'Internat, réparation de deux pompes de relevage aux Ateliers, remplacement des vases d'expansion de la chaufferie de l'Internat
- Ascenseur Internat : remplacement des fils guides et de câbles
- Portail parking Ateliers : remplacement du moteur

Travaux réalisés ou financés en interne :

- Externat, 4^{ème} étage côté est (ascenseur) : peinture des murs et portes du couloir
- Externat, hall ascenseur rez-de-chaussée : peinture
- Externat, salle de permanence des élèves : peinture
- Externat, couloir administration à côté de la salle des professeurs : peinture
- Ateliers, pôle robotique BTS CRSA : peinture murs et sol
- Internat, dortoirs : installation d'entrebâilleurs de fenêtres
- Internat, D4 + D5 + D6 : remplacement des plans des vasques dans les salles de bains
- Externat, ancien réfectoire - nouveau foyer des élèves : démolition petit muret et peinture
- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire : électricité, gaz, ventilation, chaufferies, SSI (système de sécurité incendie), ascenseurs, portails et tourniquets, légionnelles, plateau sportif, dispositif d'ancrage en toiture, machines-outils des Ateliers

2) Exécution budgétaire (voir tableau joint)

DEPENSES (nombres arrondis à l'unité) :

Le taux global d'exécution des dépenses est stable puisque le lycée a réalisé 87,12 % des dépenses prévues au budget contre 87,84 % un an plus tôt. Le lycée a retrouvé un fonctionnement normal en 2022 avec la fin de l'enseignement hybride (50 % en présentiel et 50 % en distanciel) pour une partie des élèves qui avait été appliqué durant le 1^{er} semestre 2021.

- **AP (Activités Pédagogiques)** : le taux d'exécution s'élève à 58,21 %. Ce taux limité s'explique principalement par les sommes non utilisées pour les cinq programmes ERASMUS+ (146 790 €).

Hormis toutes les mobilités ERASMUS pour un montant total de 54 846 €, l'établissement n'a pas connu de voyages scolaires « classiques » en 2022. Les sorties scolaires et les projets pédagogiques, financés sur fonds propres, ont nécessité des crédits à hauteur de 8 537 € contre 4 481 € un an avant.

Les achats du CDI se sont élevés à 8 985 €. Les crédits d'enseignement constituent les principales charges du service (100 328 €) avec les fournitures générales pédagogiques (18 550 € : notamment 8 517 € de papier, 4 685 € de vidéoprojecteurs), les frais de reprographie (8 987 €) et les dépenses liées à l'EPS (transports et location des équipements : 12 788 €). La Région Occitanie a financé des projets à hauteur de 3 787 € (Sim'Occitanie et Education au développement durable). Le réseau Canopé a subventionné le défi Babelio pour 3 109 €.

Crédits globalisés :

	2020		2021		2022	
	valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age
projets pédago.	0,00	0,00	3 441,71	30,20	1 245,90	13,29
cartes de corresp.	3 384,00	45,40	3 306,00	29,01	3 414,00	36,42
manuels scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
droits de reproduction	2 640,00	35,42	2 829,75	24,83	2 772,00	29,57
stages	1 429,55	19,18	1 818,10	15,95	1 493,14	15,93
éduc. santé citoyenneté	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	4,80
fonds de vie lycéenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	7 453,55	100,00	11 395,56	100,00	9 375,04	100,00

La somme globale dépensée est en baisse de 18 % par rapport à 2021 (- 2 021 €).

- **VE (Vie de l'Elève) :** ce service comprend les aides sociales (fonds social, Fonds Régional d'Aide à la Restauration et caisse de solidarité) et également les actions relatives au Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la vie lycéenne.

Fonds social lycéen :

	2018	2019	2020	2021	2022	%age
internat	6 033,07	4 270,20	2 614,82	1 922,01	1 963,58	43
demi-pension	3 861,56	205,00	348,50	0,00	444,00	10
voyages	1 193,00	1 223,00	0,00	270,00	0,00	0
transport	614,00	884,00	1 539,40	864,50	526,00	11
fourn. scolaires/vêtements	815,00	2 075,00	1 710,00	1 768,00	1 660,00	36
TOTAL	12 516,63 €	8 657,20 €	6 212,72 €	4 824,51 €	4 593,58 €	100,00
élèves aidés	75	59	35	42	33	
moyenne par élève	166,89 €	146,73 €	177,51 €	114,87 €	139,20 €	

Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) :

	2019		2020		2021		2022	
	valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age	valeur	%age
internat	4 274,39	50,10%	3 237,80	65,69%	1 473,35	23,07%	1 239,16	21,04%
demi-pension	4 256,93	49,90%	1 690,76	34,31%	4 914,10	76,93%	4 649,23	78,96%
TOTAL	8 531,32	100%	4 928,56	100%	6 387,45	100%	5 888,39	100%
élèves aidés	46		34		45		40	
moyenne par élève	185,46		144,96		141,94		147,21	

- **ALO (Administration et Logistique) :** les charges de ce service concernent la viabilisation (307 327 €), l'entretien général et technique (167 851,36 € = 182 764,07 € de dépenses effectives – 14 912,71 € de reversement correspondant au mandat d'extourne 2021 pour le contrat P2 de maintenance des installations sanitaires et thermiques avec VEOLIA), les charges administratives générales (54 090 €) et la communication (34 828 €). La dépense d'amortissement s'élève à 19 053 €.

Le taux de réalisation des dépenses s'établit ici à 89 %. Le lycée présente des soldes non utilisés sur les postes suivants : collecte des ordures ménagères (8 095 €), affranchissement (2 897 €), contrats (22 099 € en raison de la non facturation due à l'absence de titulaire du contrat de maintenance des installations d'ECS et thermiques sur le second semestre), gaz (21 703 €) et électricité (8 102 €). A l'inverse, d'autres lignes budgétaires ont fini en négatif : fournitures et matériels

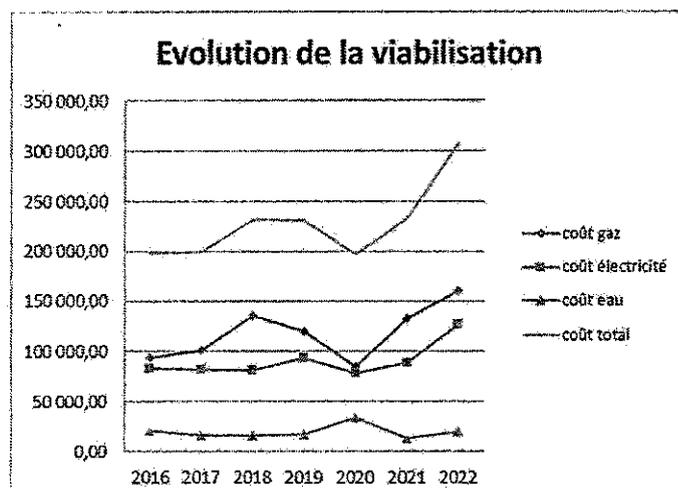
généraux (9 916 €), frais de réception (1 924 €) et téléphonie (1 543 €).

L'établissement atteint sûrement son coût de viabilisation le plus élevé depuis son ouverture avec une charge supérieure à 307 000 € contre 234 339 € un an avant soit 31 % d'augmentation. La consommation de gaz retrouve un niveau habituel après deux années particulières, l'une basse et l'autre haute. Celle d'électricité est la seconde plus faible depuis 2010. On constate une hausse considérable du tarif du kWh de l'électricité (+ 45 %) ainsi que du gaz (+ 33 %). Le prix du m3 d'eau prend 5 %.

Le lycée a procédé cette année encore à un mandat d'extourne pour la charge correspondante à la facture d'électricité du mois de décembre 2022 non parvenue lors de la clôture des comptes 2022 (16 000 € estimés).

Evolution des dépenses d'énergie :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
montant	199 523,88	232 435,26	230 726,10	197 104,19	234 338,80	307 326,92
évolution annuelle en %	0,82	16,49	-0,74	-14,57	18,89	31,15
conso gaz (kWh)	2 178 242	2 278 159	2 168 634	1 804 240	2 481 878	2 260 927
évolution annuelle en %	4,75	4,59	-4,81	-16,80	37,56	-8,90
prix kWh	0,0463	0,0593	0,0554	0,0470	0,0534	0,0709
évolution annuelle prix	2,89	28,08	-6,58	-15,16	13,62	32,77
conso électricité (kWh)	746 738	719 013	689 863	596 379	676 194	663 347
évolution annuelle en %	5,20	-3,71	-4,05	-13,55	13,38	-1,90
prix kWh	0,1108	0,1126	0,1361	0,1313	0,1319	0,1913
évolution annuelle prix	-6,02	1,62	20,87	-3,53	0,46	45,03
conso eau (m3)	4 086	4 183	4 314	8 675	7 568	4 847
évolution annuelle en %	-27,31	2,37	3,13	101,09	-12,76	-35,95
prix m3	3,89	3,92	3,88	3,91	3,97	4,18
évolution annuelle prix	5,71	0,77	-1,02	0,77	1,53	5,29



- **SRH (Service de Restauration et d'Hébergement) :** Dans ce service près de 100 % des dépenses prévisionnelles ont été réalisées. L'achat de denrées alimentaires représente 341 990 € (crédit nourriture par repas : 2,69 € contre 2,52 € un an avant soit + 6,75 %), les reversements 217 441 €, la logistique 67 878 € et l'augmentation du stock de 3 418 €.

Le restaurant scolaire continue d'assurer une prestation de haut niveau. Pour cette année encore, les données sont logiquement en progression puisque 127 155 repas ont été servis contre 114 756 en 2021 soit + 11 % (+ 12 399 repas). L'effectif global du lycée a encore nettement baissé passant de 1 643 élèves mi-avril 2022 à 1 528 mi-avril 2023 (soit - 115 élèves). L'établissement compte 123

internes (139 en 2021), 1 065 demi-pensionnaires (1 140 un an plus tôt) et 340 externes (364 un an avant).

- **SBN (Service des Bourses Nationales)** : ce service s'équilibre en dépenses et en recettes. Le lycée compte 535 boursiers (615 un an avant) sur 1 332 lycéens (mi-avril 2022) soit 40,17 % de l'effectif (43,62 % un an avant). Ce taux est élevé et traduit les difficultés économiques rencontrées par les familles. Les bourses des 196 étudiants (233 un an avant) des cinq BTS sont gérées directement par le GROUS (101 boursiers soit 51,53 %).

- **OPC (Opérations en Capital, investissement)** : les immobilisations réalisées représentent un total de 13 495,74 € : une débroussailleuse pour l'atelier (1 749 €), un défibrillateur pour le hall de l'Externat (1 258,80 €), des maquettes LED pour le BTS ELEC (9 127,56 €) et un appareil de musculation (1 360,38 €).

RECETTES (nombres arrondis à l'unité) :

Le lycée a réalisé 89,58 % des recettes inscrites au budget contre 90,53 % un an auparavant soit une très légère baisse d'un point.

Les principales ressources par service sont les suivantes :

- **AP** : dotation annuelle de fonctionnement (DAF : 109 569 €), subventions ERASMUS+ (54 846 €) taxe d'apprentissage (26 740 €), crédits globalisés (8 925 €), subventions Région (subventions projets pour 3 787 € et locations installations sportives pour 2 400 €)
- **VE** : fonds social lycéen (4 594 €) et FRAR (5 888 €)
- **ALO** : DAF initiale (370 620 €) et DAF complémentaire (75 894 €), reversement du SRH (84 712 €), subventions Région pour les travaux (52 147 €), neutralisation de l'amortissement (14 937 €), reversement du GRETA (6 945 €)
- **SRH** : demi-pensionnaires du lycée (311 888 €), internes (156 633 €), demi-pensionnaires du collège Jules Verne (84 516 €), commensaux (31 141 €), subvention Région pour le dispositif « L'Occitanie dans mon assiette » (LODMA : 15 051 €) pour l'approvisionnement en produits de proximité et de qualité, une subvention Région du FCSH (3 056 €) pour la réparation du convoyeur à casiers.
- **OPC** : maquettes LED pour le BTS ELEC : subvention GRETA-CFA de l'Aude (9 127,56 €) et taxe d'apprentissage (722,95 €)

Les moins-values correspondent majoritairement, comme en dépenses, aux subventions spécifiques non utilisées : programmes ERASMUS + (146 790 €), subvention Région pour le projet EDD (8 946 €), fonds social (22 694 €) et FRAR (10 603 €). Concernant spécifiquement le SRH, il s'agit des collégiens de Jules Verne (5 684 €) et des internes (3 303 €).

A l'inverse, les principales plus-values portent sur la contribution entre services (3 327 €), les dégradations (1 473 €), les nuitées (1 160 €) et la neutralisation de l'amortissement (4 734 €).

3) Evolution des dépenses et des recettes

DEP.	2019		2020		2021		2022		évo. an. en %
	valeur	part	valeur	part	valeur	part	valeur	part	
AP	340 241,56	14,81	191 570,43	11,05	175 007,93	9,08	230 680,62	11,21	31,81
VE	19 758,57	0,86	11 141,28	0,64	12 747,46	0,66	12 814,03	0,62	0,52
ALO	625 882,54	27,24	469 967,50	27,11	533 539,98	27,69	583 149,84	28,35	9,30
SRH	707 539,99	30,79	449 578,59	25,93	562 119,18	29,17	623 891,47	30,33	10,99
SBN	572 733,84	24,92	609 097,51	35,13	611 687,76	31,74	593 243,17	28,84	-3,02
OPC	31 896,38	1,39	2 513,46	0,14	32 040,37	1,66	13 495,74	0,66	-57,88
TOTAL	2 298 052,88	100,00	1 733 868,77	100,00	1 927 142,68	100,00	2 057 274,87	100,00	6,75

Avec le retour à un fonctionnement normal après deux années marquées par le contexte sanitaire particulier lié à la Covid-19, l'établissement retrouve son niveau habituel au-dessus des 2

millions de budget. Le volume global des dépenses croît logiquement de 6,75 % entre 2021 et 2022 (+ 130 132,19 €).

Le service « activités pédagogiques » progresse de près de 32 % en valeur avec notamment les variations suivantes : ouverture culturelle (+ 53 175 €), crédits d'enseignement général (- 532 €), logistique (- 8 266 €) et enseignement technologique et professionnel (+ 11 297 €).

Le service « vie de l'élève » reste stable (voir supra les tableaux pour l'évolution du fonds social et du FRAR).

Le service « administration et logistique » s'est accru de plus de 9 % : charges administratives générales (+ 15 992 €), communication (+ 4 277 €), entretien (- 58 709 €), viabilisation (+ 72 988 €).

Les charges du « service de restauration et d'hébergement » progressent de 11 % : logistique (- 5 957 €), denrées (+ 53 306 €) et reversements (+ 17 095 €).

L'effectif d'élèves boursiers et internes ayant baissé, la valeur du « service des bourses nationales » perd 3 % (- 18 445 €).

Les investissements de la section des « opérations en capital » sont inférieurs de 18 543 €.

REC.	2019		2020		2021		2022		évol. an. en %
	valeur	part	valeur	part	valeur	part	valeur	part	
AP	385 331,51	16,89	212 162,73	12,12	149 243,10	7,79	215 432,06	10,47	44,35
VE	19 758,57	0,87	11 141,28	0,64	12 747,46	0,67	12 814,03	0,62	0,52
ALO	589 326,89	25,83	466 545,13	26,66	549 197,23	28,66	614 831,18	29,89	11,95
SRH	691 225,00	30,29	450 139,30	25,72	566 368,22	29,56	611 785,26	29,74	8,02
SBN	572 733,84	25,10	609 097,51	34,80	611 687,76	31,92	593 243,17	28,84	-3,02
OPC	23 518,96	1,03	1 085,46	0,06	27 005,57	1,41	9 127,56	0,44	-66,20
TOTAL	2 281 894,77	100,00	1 750 171,41	100,00	1 916 249,34	100,00	2 057 233,26	100,00	7,36

Le volume global des recettes gagne 7,36 % (+ 140 984 €). Les tendances par service suivent celles des dépenses avec une accentuation de cette trajectoire pour le service AP et une minoration pour le SRH.

La part de la DAF affectée au service AP augmente de 5 000 €. Le montant de taxe d'apprentissage s'accroît mais reste à un niveau assez bas par rapport aux années antérieures à cause principalement de la réforme de l'assiette de la part destinée aux EPLE.

	2018	2019	2020	2021	2022
taxe d'apprentissage	58 834,27 €	53 685,27 €	51 697,49 €	23 775,71 €	27 462,75 €
évolution en %age	-8,55	-8,75	-3,70	-54,01	15,51

Les recettes du service VE sont égales à ses dépenses et en suivent la même évolution.

Pour l'ALO (+ 65 634 €), les recettes évoluent de la façon suivante : les dotations de fonctionnement (+ 76 589 €), le reversement du SRH (+ 6 125 €), les subventions Région pour des travaux de maintenance (- 16 617 €).

Les recettes globales du SRH ont gagné 45 417 €. Les principales évolutions par nature de ressources sont les suivantes : demi-pensionnaires (+ 48 459 €), collègue Jules Verne (- 4 463 €) et commensaux (+ 2 251 €).

Les deux comptes de réserves du lycée (service général et SRH) présentent deux soldes différents puisque celui du SG est positif à hauteur de 16 432,78 € alors que celui du SRH est négatif à hauteur de 12 106,21 €. C'est la dotation complémentaire de fonctionnement de la Région Occitanie de 75 894 € qui permet sur le SG de contrebalancer le prélèvement réalisé sur le fonds de roulement (56 900 €) et même de terminer en excédent. Concernant le SRH, le déficit provient du blocage des tarifs de demi-pension à 4,10 € le repas depuis 2017 et par l'inflation sur les denrées expliquant la hausse du coût repas de 0,17 € entre 2021 et 2022 (soit 21 616 € pour l'année).

Le Proviseur
Jean-Louis BECKER



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



LYCEE POLYVALENT JULES FIL
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 17/04/2023

- N° de séance : 6

Chapitre : V Nature: CONVENTIONS

M. Becker, proviseur, présente ensuite les conventions qui doivent être votées par le conseil d'administration :

- 1) **Rugby partenariat avec l'USC rugby** à 15 de Carcassonne pour un hébergement de lycéens qui entreraient au pré-centre de formation de l'USC.

M. Denjean, enseignant, explique que ce partenariat permettrait de recruter hors secteur des élèves. Il souligne aussi le bienfait de cette convention pour l'image du lycée, propos confirmés par M.Becker, proviseur, en prenant l'exemple du handball. M.Becker, proviseur, précise que la demande de partenariat émane de l'USC.

Vote : Le Conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec l'Union Sportive Carcassonnaise (USC) pour le Pré-Centre de formation de rugby à XV.

Votants	17	Pour	17	Contre		Abstention	
---------	----	------	----	--------	--	------------	--



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Egalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 17/04/2023

- *N° de séance* : 6

Chapitre : V *Nature*: CONVENTIONS

2) Hébergement de l'école de rugby de l'USC pour la nuit du 24 au 25 juin 2023.

Vote : Le Conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention d'hébergement de l'Ecole de rugby de l'US Carcassonne XV pour la nuit du 24 au 25 juin 2023.

Votants	17	Pour	17	Contre		Abstention	
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	--	-------------------	--



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE

et

NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 17/04/2023

- N° de séance : 6

Chapitre : V **Nature:** CONVENTIONS

3) Convention GENHYO Hydrogène Occitanie

La présentation est faite par M. Marescal, DDFTP : c'est un projet démarré en janvier 2022 qui aboutit maintenant. C'est une demande du Gouvernement de promouvoir l'hydrogène, l'établissement est associé à un consortium.

Il a été fait une demande de 12 HSA (4 * 3 ans) pour des professeurs volontaires pour participer à ce projet sur le BTS électrotechnique (2h) et le bac pro MSPC (2h). Une aide de 5000 euros non fléchés (achat de matériel ou déplacement d'élèves sur des sites) a été aussi donnée.

Une maquette pédagogique sera fournie par la région sur une date non précisée.

Jules Fil est le seul lycée de l'académie à participer à ce projet.

En outre, 2500€ devraient parvenir de la Région avec une pile à combustible et une pile à hydrogène.

Vote : Le Conseil autorise le chef d'établissement à signer l'accord de consortium pour la réalisation du projet « GENHYO » (Génération Hydrogène Occitanie »).

Votants	17	Pour	17	Contre		Abstention	
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	--	-------------------	--



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 17/04/2023

- N° de séance : 6

Chapitre : V Nature: CONVENTIONS

- 4) Convention SOS méditerranée, sauvetage en mer : Des bénévoles feraient des interventions au lycée pour présenter leur association.

Vote : Le Conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec l'association SOS MEDITERRANEE pour les interventions en milieu scolaire.

Votants	17	Pour	16	Contre		Abstention	1
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	--	-------------------	----------



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 17/04/2023

- N° de séance : 6

Chapitre : VI Nature : STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES

M. Marescal, DDFTP, présente le planning des PFMP et les changements notamment en raison de la période des vacances scolaires car le passage en première zone ne permet pas de maintenir le calendrier habituel.

Les TMELEEC partiront 5 semaines au lieu de 4 en septembre pour ne pas avoir de chevauchement avec les CAP ELEC et ne pas les mettre en concurrence dans leur recherche de stage.

Les TMSPC partiront en novembre car leur rapport à l'école est plus difficile donc les enseignants souhaitent les garder plus longtemps en début d'année pour éviter le décrochage scolaire.

Il est précisé de ne pas coller les stages aux vacances pour les 3èmes Préparation Métiers.

Vote : Le Conseil approuve le calendrier 2023-2024 des périodes de formation en milieu professionnel.

Votants	17	Pour	17	Contre		Abstention	
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	--	-------------------	--



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 17/04/2023

- N° de séance : 6

Chapitre : XI Nature : QUESTIONS DIVERSES

La lecture des questions est faite par M. Becker, proviseur.

I – QUESTIONS DIVERSES DEPOSEES PAR LES REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS – LISTE UN.I.E.S. POUR JULES FIL :

Question 1 : Comment se fait-il que les décisions du conseil de discipline ne soient pas systématiquement appliquées et que l'enseignante doivent réclamer son application plusieurs après ? Nous nous posons la question de la pertinence de cette instance dès lors que toutes les décisions votées ne sont pas appliquées immédiatement.

M. Becker, proviseur reprend la formulation de la question qui remet en cause l'application des sanctions et met en avant une situation particulière.

Mme Ruffié, proviseure adjointe, replace le contexte du CDD : l'intéressé a pris un jour d'exclusion et la direction a pris en compte la situation médicale de l'enseignant et a exprimé sa volonté d'attendre son retour pour finaliser la solution du problème.

M Becker, proviseur, ajoute que c'est un sujet douloureux pour l'enseignante et qu'il ne voulait pas la contacter pendant son arrêt maladie afin de ne pas surajouter des contraintes à l'enseignante. Il signale aussi que la décision du conseil de discipline est faite par vote à bulletin secret.

Il rappelle le fonctionnement du conseil de discipline.

Question 2 : Pourquoi, alors que l'établissement est soumis au plan vigipirate, et que les allées et venues de personnes extérieures doivent être contrôlées et motivées par un rendez-vous au sein du lycée, un enseignant qui n'exerce plus dans l'établissement a pu entrer pour peindre des banderoles en salle des professeurs, un jour de grève ? La salle des professeurs serait-elle devenue un local syndical ?

Les enseignants peuvent entrer dans le lycée avec l'autorisation du proviseur car il y avait une assemblée générale et que les enseignants peuvent faire ce qu'ils veulent.

La banderole qui avait été posée devant le lycée a été récupérée par le proviseur et remise en salle des profs.

Une enseignante souligne que ce n'était pas un jour d'AG.

Mme Vialaneix, représentante des enseignants, reprend que la sécurité n'a pas été mise en cause et que les élus syndicaux peuvent entrer dans le lycée avec l'accord du proviseur pour afficher sur les panneaux syndicaux. C'est un droit syndical.

Une représentante de la liste Unies explique que cela n'a pas été affiché sur des panneaux syndicaux dédiés à cela mais sur le panneau d'élus au CA.

Question 3 : Le repas de fin d'année pourrait-il avoir lieu un soir et pas à midi, alors que de nombreux collègues sont convoqués pour des corrections d'examens ?

Une réflexion est à mener avec les agents en cuisine car ils commencent très tôt le matin et partent en début d'après-midi.

II – QUESTIONS DIVERSES DEPOSEES PAR SNES-FSU-CGT :

Question 1 : Lors d'un précédent CA, une information concernant les difficultés pour que soient effectifs les remplacements de nos collègues agents avait été donnée. Où en est-on concernant le nombre d'agents au lycée ?

Le lycée a perdu 1 poste Région en mars 2022 et un autre en novembre 2022. De même le 0,5 ETP mis à disposition par le département a été supprimé le 1^{er} septembre 2022.

M. Arnal, adjoint gestionnaire, reprend la liste des effectifs des agents actuellement en poste. M. Batigne, représentant personnel de service, explique que quand tout le monde est présent, le fonctionnement est bon.

Actuellement il y a 41 agents au lycée.

Question 2 : Serait-il possible que soit envoyée, systématiquement, une information aux enseignants concernés lorsque des élèves participent à des sorties pédagogiques ?

Le porteur de projet communique aux proviseuses-adjointes les dates et classes concernées et la sortie sera notée sur Pronote.

Question 3 : Quel est l'intérêt d'une nouvelle consultation sur la semestrialisation alors que cette organisation avait été refusée l'an dernier, après consultation des enseignants, et prise en compte des arguments de chacun ?

M. Becker, proviseur, explique la démarche qui avait été proposée par l'équipe de direction dans l'intérêt des élèves et des professeurs sur un semestre. Une modification de la répartition des heures à savoir, ajouter une heure au 1^{er} semestre en EDS qui serait ensuite retirée au second semestre semblait être bien adaptée pour satisfaire la crainte des enseignants de ne pas pouvoir finir le programme avant le Bac mi-mars.

Mme Vialaneix, représentante des enseignants, demande quelles sont les autres académies qui le font suite à cette remarque de M. Becker. M. Becker, proviseur, répond Bordeaux.

Elle souligne de plus que 2 heures supplémentaires dans la semaine peuvent faire beaucoup dans un EDT déjà plein.

Elle souligne que les enseignants ne sont pas réfractaires à tout et souligne que le nouveau bac allait mal se passer comme les enseignants l'avaient dit.

Travail sur le grand oral : Inquiétudes sur le relâchement après les écrits et que les élèves croient qu'ils ont fini l'année.

Elle note aussi qu'il est difficile d'évaluer les progrès sur 1 semestre à l'inverse de 2 trimestres. Ce n'est pas de l'obstruction mais souligne le fait que cela soit remis sur la table.

Question 4 : Depuis plusieurs mois, les WC élèves situés au rez-de-chaussée du bâtiment I sont fermés. A quel moment est-il prévu de les rouvrir car actuellement, les élèves doivent monter au 2^{ème} étage du bâtiment ou aller au bâtiment E pour aller aux toilettes ou remplir leurs bouteilles d'eau ? Les WC du bâtiment internat sont fermés depuis longtemps ce qui oblige les élèves à monter au 2^{ème} étage ou à se rendre dans un autre bâtiment.

Ces toilettes des classes avaient été fermées temporairement suite à des dégradations. Cinq sur six sont ouvertes sur l'ensemble des 3 sanitaires de rez de chaussée de l'internat.

M. Arnal, adjoint gestionnaire, explique que les WC cafétéria sont ouverts et fonctionnels.

Question 5 : Est-il planifié dans les futurs travaux, un réaménagement de la salle des professeurs afin d'avoir un lieu d'accueil des parents, un lieu de travail et un lieu de détente bien distincts ? Les professeurs, premiers usagers de cette pièce, seront-ils consultés pour prendre en compte leurs demandes ?

M. Arnal, adjoint gestionnaire, note que la récupération de locaux de l'actuelle vie scolaire quand elle aura déménagé au RDC est envisagée. Il faudra faire une demande d'une nouvelle salle des professeurs auprès de la région.

Question 6 : Y a-t-il des mesures spécifiques qui sont envisagées afin de réduire les vols de matériel (à usage pédagogique) en particulier dans les salles des ateliers ?

M. Marescal, DDFTP, est très étonné car rien ne lui a été remonté hormis le vol d'un vidéoprojecteur il y a trois ans.

Il dit qu'il faut prévenir s'il y a des vols car il y a une surveillance par caméra dans les couloirs.

Une visite du directeur de la sécurité de la région avec proposition d'installer des baliveaux au sommet de la clôture afin d'éviter les intrusions va bientôt se produire.

M. Marescal, DDFPT, présente la performance des BTS CRSA qui ont fini 5^{ème} français en robotique et qui sont qualifiés pour la finale mondiale à Lyon en novembre.

La remise des récompenses a eu lieu au Dôme, 2 étudiants ont eu la médaille d'or.

